



# La Picardie relance sa filière bois grâce à la cogénération

- Une nouvelle centrale électrique au bois va être construite.
- Les forestiers picards ouvrent une plate-forme d'approvisionnement.

## PICARDIE

**Matthieu Quiret**  
mquiret@lesechos.fr  
**Guillaume Roussange**  
— Correspondant à Amiens

L'électricité verte picarde confirme son essor. La société Nerea, filiale d'**Akuo**Energy, vient d'obtenir son financement pour la construction de la deuxième centrale de cogénération au bois (13 MW) picarde à Estrées-Mons, dans la Somme. Un morceau de bravoure sachant que la plupart des projets de cogénération biomasse sélectionnés depuis dix ans dans les 4 appels d'offres CRE (Commission de régulation de l'énergie) n'ont pas trouvé de financement, notamment à cause du risque sur l'approvisionnement en bois. « Nous sommes les premiers en France à obte-

nir un financement sans recours bancaire dans ce domaine », fait valoir Jean-Christophe Guimard, responsable de Nerea. Cet investissement de 35 millions d'euros intervient alors que le chantier de la première unité touche à sa fin à Nesle, dans le même département, un projet de plus de 80 millions d'euros. Dans les deux cas, les entreprises et les collectivités ont trouvé là le moyen de valoriser la ressource en bois rendue disponible par le déclin de la papeterie régionale. Ces centrales vont produire l'équivalent de la consommation électrique de 55.000 foyers. Elles valoriseront aussi la chaleur générée en fournissant en vapeur deux industriels : la grosse conserverie de légumes Bonduelle à Estrées et celle d'additifs alimentaires d'Ajinomoto à Nesle, avec de fortes émissions de CO<sub>2</sub> évitées à la clef (120.000 tonnes par an).

### Approvisionnement sécurisé

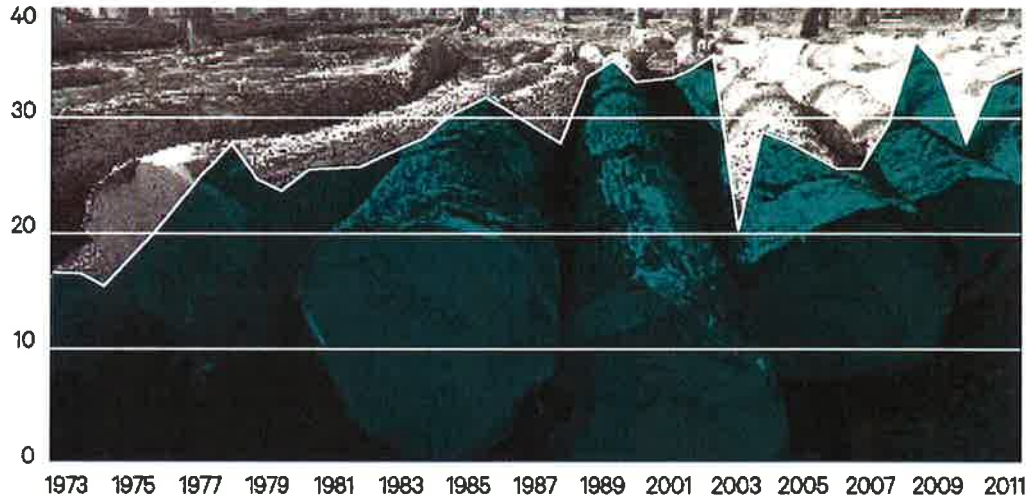
Les centrales engloutiront 400.000 tonnes de bois par an. L'approvisionnement des deux projets est sécurisé grâce à la mise en route ce mois-ci d'une plate-forme gérée par la Société Biomasse Energie des Hauts de France (Sabehf), dont le capital est en partie détenu par les exploitants forestiers régionaux. Elle fournira la centrale de Nesles dès sa mise en route cet été.

« Le projet compense la disparition de certains de nos débouchés industriels. »

**JÉRÔME HUBERLANT**  
responsable achats et ventes  
de la société Huberlant

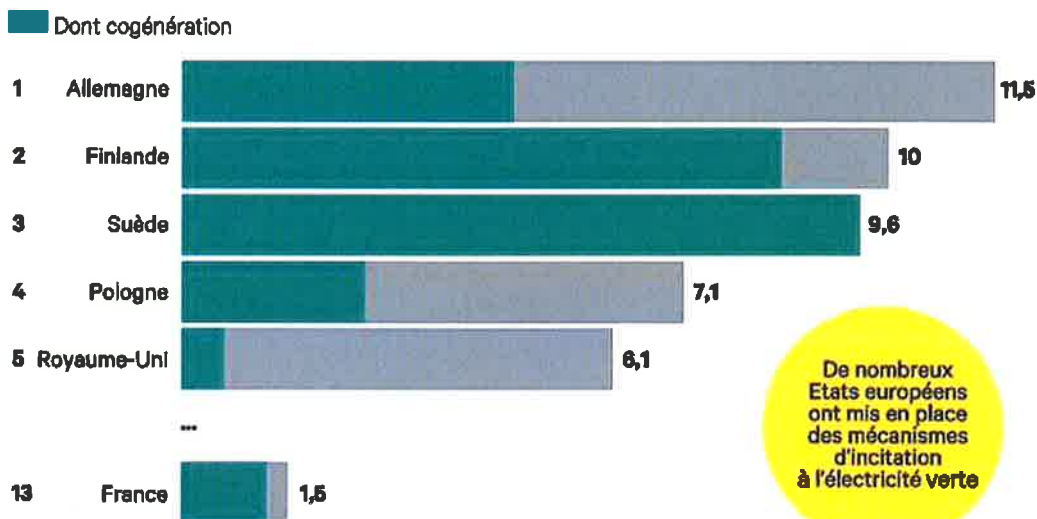
## Le bois constitue une source d'énergie au prix stable sur la durée

En euros/m<sup>3</sup>



## La France est en retrait dans la production d'électricité par biomasse en Europe

Production brute d'électricité à partir de biomasse solide de l'Union européenne en 2011\* (en TWh)



\* LES ÉCHOS / SOURCES : ONF ET TERRES D'EUROPE-SCAFR D'APRÈS SAFER, EUROSERVER 2012 / PHOTO : RÉA

« Le projet a été lancé à un moment important pour notre entreprise », témoigne Jérôme Huberlant, responsable achats et ventes de la société Huberlant, basée à Cormicy (Marne). Pour le forestier, le commerce des grumes et de la biomasse représente 60 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, soit un peu plus de 5 millions d'euros. Comme son homologue axonais, il a dû faire face à une modification des procédés du papetier Rochette Saica de Vénizel, puis à l'arrêt de l'usine M-Réal d'Alizay, dans l'Eure. A elles seules, ces deux unités représen-

taient un volume de 1,5 million de tonnes chaque année pour les exploitants du Nord-Ouest.

« Finalement, le dernier client potentiel était Unilin, le fabricant belge de sols stratifiés et de panneaux, mais les usines sont très loin. Nous avons adhéré au projet de la plateforme, qui nous permet de limiter le transport du bois, tout en offrant un prix stable d'achat, ce qui n'était pas forcément le cas avec la pâte à papier », détaille quant à lui Antoine Idelot, à la tête de la PME familiale éponyme, dont le siège est à Villers-Cotterêts (Aisne).

Le bois utilisé par la centrale biomasse sera majoritairement issu des forêts entretenues par l'ONF et exploitées par les deux entreprises, notamment dans le sud de l'Aisne et l'Oise : « Notre plateforme couvre une surface de 6 hectares sur laquelle sera stockée la matière première, avant d'être broyée et transformée en plaquettes », explique Jérôme Huberlant. Les deux centrales promettent de créer 190 emplois, dont les trois quarts dans la filière amont d'approvisionnement en bois. Même si les professionnels jugent aujourd'hui ces chiffres très exagérés. ■